

Nouvelles de Saint-Martin-des-Gaules



n° 47 - mars 2023

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Prix libre

EMPLOYER NOS RESSOURCES

N'est-il pas décevant de voir parfois des personnes bien douées sur le plan humain mettre leur talent au service de la mauvaise cause ? Tel est un bon orateur, tel autre est brillant intellectuellement, tel autre est remarquablement doué de ses mains, tel autre a une finesse psychologique appréciable... et malheureusement, souvent, ces talents ne sont pas mis au service du bien.

Or s'il y a bien un élément fondamental pour le chrétien du XXI^e siècle, c'est de savoir bien employer les ressources que Dieu lui a données. Ressources naturelles de l'intelligence, du sens pratique, de n'importe quelle qualité humaine ; et ressources surnaturelles de la grâce, des vertus infuses et des dons du Saint-Esprit. On se rappelle la fameuse parabole des talents : Dieu demandera compte à chacun des talents qu'il a reçus, et malheur au mauvais serviteur qui aura gardé pour lui ses talents sans les faire fructifier pour le maître.

Le problème toutefois, dans notre siècle, est qu'il est tout sauf évident de bien employer ses talents. Le P. Hyacinthe-Marie Cormier, élu maître général des dominicains en 1904, et dont saint Pie X déclara lorsqu'il fut élu au généralat qu'il était un

saint, a écrit ces lignes qui n'ont pas pris une ride :

« Aujourd'hui que le monde, si l'on considère ses idées et ses mœurs, est en plein paganisme, plus d'un chrétien serait disposé à se laisser éblouir par la fausse grandeur de la société humaine et à s'incliner

devant les opinions frivoles du jour, comme devant une divinité. Mais d'autres, allant à l'excès contraire, s'érigeront volontiers en censeurs impitoyables, verront l'œuvre du démon partout et refuseront même d'examiner s'il n'y a pas quelque bien à trouver dans le chaos qui les entoure. »

Le P. Cormier décrit bien le double abîme qui nous tente : ou s'incliner devant les fausses idées du monde, et faire servir nos talents à l'édification de cette société chaotique où Dieu est mis de côté ; ou tout rejeter en bloc, et rendre nos talents inutiles. Poursuivons notre lecture :

« Le vrai sage évite ces deux écueils ; il pèse toute chose, sait compatir aux misères et aux faiblesses qui l'environnent, tient compte des causes lointaines qui les ont préparées et démêle ce qui reste de bonnes tendances, de désirs nobles et sincères, bien que mal dirigés, dans cette confusion présente des choses. Il sait donc attendre ; et quand il agit, il seconde avec soin toute tendance qui peut prédisposer le prochain à mieux



Parabole des Talents
par Andrei Mironov (2013)

faire. Un jour, Dieu lui montrera qu'il a eu raison de préférer l'espérance au découragement, l'emploi charitable de toutes les ressources à la condamnation sans appel de ce qui ne lui plaisait pas. » (*Être à Dieu*, Ed. du Cerf, 1994, p. 82).

Ce sage dominicain, qui eut lui-même tant de difficultés et de conflits à résoudre, et qui s'y employa toujours avec une prudence admirable, nous trace donc une ligne de conduite intéressante : il s'agit de déceler ce qui reste encore de bon, et de seconder ce bien qui existe. En d'autres termes : prendre les choses là où elles en sont, et tâcher de les améliorer selon nos possibilités. Pour prendre une image, il s'agit de trouver la braise non encore éteinte, et de souffler dessus pour raviver la flamme.

Ce conseil si profond embrasse de nombreux aspects. D'abord dans notre vie familiale, avec ceux qui nous sont liés par le sang ; ensuite dans notre vie professionnelle, à travers le métier que nous exerçons, avec les collègues qui sont les nôtres, il y a du bien à faire ; et enfin dans notre vie politique, au sens noble du terme, c'est-à-dire dans le rôle que nous avons à jouer dans la cité qui est la nôtre : la France, notre région, notre ville ou village.

Dans tous ces contextes le bien n'est pas absent. Certes le mal est parfois patent, insolent, voire oppressant. Mais le mal n'est pas un être en soi, il n'existe que greffé sur un bien qu'il abîme. Tel collègue qui tient des propos anticléricaux, par exemple, ne pourrait les tenir s'il n'était déjà un homme, donc un être créé par Dieu et racheté par Jésus-Christ.

Il faut donc, courageusement, travailler à partir du bien existant, en cherchant à le perfectionner. C'est là précisément que deux vertus doivent entrer en jeu : la prudence, qui nous fera trouver quel est le bien opportun à réaliser, et la force qui nous fera maintenir notre résolution malgré les difficultés. Ce collègue de travail, pour reprendre l'exemple, dois-je agir auprès de lui ? Si oui comment l'amener à changer ? Par des paroles ? En privé, en public frontale-

ment ou finement ? Et si je ne réussis pas, puis-je au moins annuler leurs effets chez tel ou tel autre collègue ? Telles seront les interrogations que formulera la vertu de prudence, et auxquelles elle fournira une réponse concrète, suivie d'une mise en pratique. La force, quant à elle, fera tenir le choc : si ce collègue s'en prend à nous, ou si l'action proposée par la prudence ne porte pas de fruits immédiats.

Ces deux vertus de prudence et de force, mises en pratique quotidiennement dans tous les aspects de notre vie humaine et chrétienne, nous permettront d'éviter un défaut qui nous guette beaucoup et que le P. Cormier pointait déjà du bout de sa plume : le découragement. L'ampleur du mal et ses progrès pourraient nous faire baisser les bras et basculer du côté de ceux qui pensent que : « de toutes façons, tout est fichu ». Moyen commode de se dispenser d'agir, mais qui n'échappera que difficilement au reproche de Notre-Seigneur : « Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, que je ramasse le grain là où je ne l'ai pas répandu. Alors, il fallait placer mon argent à la banque ; et, à mon retour, je l'aurais retrouvé avec les inté-

rêts. Enlevez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui en a dix. À celui qui a, on donnera encore, et il sera dans l'abondance ; mais celui qui n'a rien se verra enlever même ce qu'il a. » (Mat. 25)

Car entre le découragement et l'inaction, il n'y a qu'un pas, bien vite franchi.

Que ce Carême, temps de lutte et de vigilance spirituelles, soit l'occasion de nous retremper dans cette conviction que Dieu est Tout-Puissant, et qu'il ne nous demande que de bien œuvrer, à notre place. A l'heure prévue par lui, nous expérimenterons ces paroles du P. Cormier : « Un jour, Dieu lui montrera qu'il a eu raison de préférer l'espérance au découragement, l'emploi charitable de toutes les ressources à la condamnation sans appel de ce qui ne lui plaisait pas. »

Abbé Guillaume Scarcella



L'URGENCE DE LA VIGILANCE

On nous pardonnera d'aborder ce problème dans un bulletin paroissial. S'il ne s'agissait que d'un problème marginal, on pourrait facilement éviter d'en parler, mais précisément le problème est grave et devient quasi-universel dans le monde moderne. Il ne semble pas exagéré de dire qu'il est devenu la première urgence spirituelle, du point de vue des risques qui pèsent sur les âmes aujourd'hui.

Commençons par une citation tout à fait officielle : « À 12 ans, près d'un enfant sur trois a déjà été exposé à la pornographie. Aujourd'hui, il n'a jamais été aussi facile pour les mineurs d'accéder à des contenus pornographiques, de manière délibérée ou accidentelle. Mais cette situation n'est pas toujours connue des parents : seulement 7% d'entre eux estiment que leurs enfants regardent de la pornographie au moins une fois par semaine. » (extrait d'un article paru sur <https://solidarites-sante.gouv.fr> le 8 février 2021). Si l'on prend les mineurs dans leur globalité, le chiffre est vertigineux : plus de 82% des mineurs ont été exposés à des contenus de ce genre (sondage Opinionway pour 20 minutes publié en avril 2018), et il est probable que le chiffre ait encore grimpé depuis 5 ans, surtout depuis les confinements.

Si le gouvernement (avec une léthargie d'ailleurs manifeste) déclare se préoccuper de ce problème, il est triste de constater au contraire que trop de parents chrétiens le négligent. Dans combien de familles, pourtant catholiques pratiquantes, internet est-il en

accès quasi libre ? Il y a toujours en filigrane cette raison qu'on ne se formule pas mais qui est bien présente : « Chez moi cela n'arrive pas, pas mes enfants, etc. » Combien de parents seraient abasourdis s'ils savaient la triste réalité ? N'ayons pas peur de le dire : laisser un smartphone ou un ordinateur non protégé à un enfant, a fortiori à un adolescent, représente pour lui une occasion (qui sera rapidement prochaine) de péché grave.

Parfois ce sont les grands-parents qui, ignorant bien souvent le problème, possèdent chez eux un outillage informatique non protégé. Ils reçoivent leurs petits-enfants sans imaginer un instant le danger qu'ils courent, et le naufrage ne manque pas d'arriver tôt ou tard, leur surveillance étant d'ailleurs généralement plus légère que celle des parents.

A fortiori si un ordinateur se trouve dans la chambre d'un enfant ou si un smartphone lui a été offert : cela revient spirituellement à lui offrir un revolver avec des balles réelles.

Exagération, dira-t-on ?

Le recul est pourtant suffisant, et les naufrages ont été assez nombreux depuis l'apparition d'internet il y a une vingtaine d'années, y compris dans la Tradition catholique, pour se dire qu'il faut réagir.

On peut donc aujourd'hui formuler cette conclusion : **toute** famille doit protéger **tous** les supports connectés à internet chez elle, qu'il s'agisse des ordinateurs, tablettes, smartphones, etc.

.../...



L'URGENCE DE LA VIGILANCE (suite)

La question est alors : comment faire ?

Voici quelques règles concrètes à mettre en pratique pour atteindre un niveau satisfaisant de protection dans son foyer :



1 - Que les enfants ne **possèdent pas** et **n'utilisent pas** d'outil connecté à internet (Smartphone, tablette, ordinateur), sauf en cas de nécessité, et en ce dernier cas cet usage temporaire se fera sous la surveillance des parents.

2 - Installer des **logiciels de protection** sur les supports de la maison connectés à internet (cf. le site mentionné plus bas). Pour les étudiants, si internet leur est nécessaire, il est légitime et prudent pour les parents de protéger leurs supports connectés au moyen d'un logiciel de contrôle parental, ce qui peut être mis en place même si l'étudiant ne vit plus au domicile parental.

3 - Même sur un support protégé, **ne jamais laisser un enfant sans surveillance** sur internet.

4 - Mettre les **écrans dans des lieux ouverts**, avec l'écran visible : lieu de passage, salon, etc.

5 - Mettre un mot de passe sérieux et connu seulement des parents sur les supports connectés (ou « connectables ») à internet, tout en se rappelant qu'à lui seul ce mot de passe ne suffit pas car il est contournable.

6 - Changer le mot de passe de la Wifi, ou même, si possible, la couper (entrez « pirater le mot de passe wifi » sur Google : les résultats abondent...)

7 - Ne pas autoriser l'usage des réseaux sociaux aux enfants et aux adolescents. Outre la perte de temps et la fréquente bêtise des échanges, le contenu véhiculé sur ces réseaux est souvent moralement problématique.

Pour le côté purement technique, trouver le bon logiciel pour le bon support est loin d'être évident. Fort heureusement des pistes précises ont été trouvées. Reprenant un travail déjà réalisé par un certain Joseph-Marie Rouvière, l'école saint Joseph des Carmes a mis en ligne des documents pratiques et clé-en-main, consultables ici :

<https://www.saintjosephdescarmes.com/documents>

Tout n'est pas gratuit naturellement, mais qu'est-ce que quelques euros par an quand il s'agit de la sécurité spirituelle de ses enfants ? Si l'on dépense de l'argent pour mettre des serrures à ses portes d'entrée, nous devrions bien être capables de faire une petite dépense pour protéger l'accès à nos outils informatiques.

Le Carême est l'occasion d'un examen de conscience des familles sur ce point, et d'un effort si besoin est. Ne négligeons pas cet aspect de la vie moderne, car c'est bien souvent la persévérance dans la grâce et peut-être le salut de nos enfants qui en dépend.

Abbé Guillaume Scarcella

NB : Une plaquette réalisée par l'école Saint-Joseph-des-Carmes, près de Carcassonne, est disponible à l'entrée de l'église.

MARMOUTIER

« *Ecce sacerdos magnus, qui in dièbus suis placuit Deo. Non est inventus similis illi, qui conservaret legem Excelsi* : Voici le grand-prêtre qui, pendant sa vie fut agréable à Dieu. Il ne s'est trouvé personne d'égal à lui pour garder la loi du Très-Haut » proclame le Graduel de la messe de Saint Martin, grand apôtre des Gaules.

L'Histoire de notre grand saint Martin est bien connue de tous. Ce jeune soldat converti au christianisme à 16 ans, et baptisé à 19 ans, a laissé dans l'histoire le partage de son manteau dans ce qui était la bonne ville d'Amiens, à l'époque de son baptême.



Il passa une partie de sa vie à Ligugé où il a vécu toute sa formation sous la protection de saint Hilaire, évêque de Poitiers. C'est son protecteur qui l'ordonna prêtre et qui le garda sous son autorité épiscopale.

Mais vint le jour où la communauté chrétienne de Tours le choisit presque de force comme évêque de leur cité : Martin devient alors effectivement l'apôtre de ce lieu de 371 à 397.

Très rapidement, il créa en 372 un ermitage pour se recueillir à l'écart de la pression de la ville et du poids de son ministère. Ce fut ce qui allait devenir au cours des siècles, l'une des plus grandes Abbaye du Royaume de France : *l'abbaye de Marmoutier* sur la rive droite de la Loire.

Nous connaissons un peu l'histoire de saint Martin grâce à son hagiographe « Sulpice Sévère ». Nous savons par lui que son petit ermitage comptait à la mort de l'apôtre de Tours une communauté de 80 moines environ.

C'est seulement sous l'épiscopat de Grégoire de Tours (539-594) que Marmoutier devient dans sa

structure, une véritable Abbaye.

Vers 850 l'abbaye est administrée par un chapitre de chanoines sous l'autorité du Père Abbé Renaud et de son frère Vivien.

C'est à cette époque qu'en 852 les Vikings attaquèrent l'Abbaye de Marmoutier, massacrèrent 115 moines sur 150 et pillèrent le lieu saint.

130 ans plus tard, en 982, grâce à l'intervention d'Eudes II, Comte de Blois, les lieux sont remis aux mains des religieux de Saint Martin.

Le Père Abbé Mayeul (910-994) arrive de Cluny avec 13 moines et redonne réellement vie à ces lieux.

En 1047, le jeune duc de Normandie, futur roi d'Angleterre, plus connu sous le nom de Guillaume le Conquérant fit don d'une partie de sa fortune pour restaurer l'Abbaye. Ce fut fait sous l'impulsion de l'abbé Barthélémy. La dédicace de la nouvelle abbatiale eut lieu en 1096. On le sait grâce à la bulle papale du Pape Urbain II.

Durant les époques qui succédèrent à la consécration du XIe siècle, l'histoire de l'abbaye est semblable à celle de bien d'autres abbayes.



Le lieu prestigieux fut dirigé de 372 à 1539 par des pères-abbés réguliers, puis de 1539 à 1737 par des abbés commendataires.

.../...

MARMOUTIER (suite)

De 1737 à 1790 la direction passe à des Pères-prieurs.

Parmi ces dirigeants, nous pouvons signaler que de 1629 à 1642 le cardinal de Richelieu cumula, avec ses charges de grand ministre du Roi Louis XIII et d'Evêque de Luçon, la fonction d'abbé commendataire de Marmoutier.

Quand la révolution frappa à la porte du royaume, ce lieu qui fut l'ermitage de saint Martin, subit le même sort que toutes les autres abbayes. L'église abbatiale fut livrée à la destruction progressive, et en 1819 la façade, qui subsistait encore, fut définitivement détruite.

En 1964, Marmoutier qui, pendant des siècles était hors de la cité, fut rattaché au territoire de la ville de Tours.

En 2004, la cité archéologique fut rachetée par la commune qui gère

de nos jours les fouilles et les visites.

Quant aux bâtiments conventuels, qui restent de nos jours, ils sont devenus un établissement d'enseignement.

Il nous reste de Marmoutier quelques reliques dispersées dans un certain lieu saint mais surtout la mémoire de Saint Martin est encore bien vivante de nos jours. Il est le patron de près de 4000 églises et de près de 250 communes de France.

Il est aussi le patron de la Suisse et le patron principal de la Garde Suisse au Vatican.

Il me reste à souhaiter que Saint-Martin-des-Gaules garde à travers les siècles le même rayonnement que Marmoutier.



Maurice de Vannoise

ONZE PORTES A SURVEILLER

Avant d'engager le combat contre un ennemi, il importe avant toute chose de se connaître soi-même et de savoir quels sont ses propres points faibles. Lorsqu'il s'agit du combat spirituel qui engage notre vie éternelle, cette connaissance revêt un relief incontournable.

Dans tout notre organisme spirituel, il existe une forteresse absolument imprenable pour le démon, à moins que nous ne lui en donnions la clé : il s'agit de notre volonté. C'est elle qui est l'objet de tous ses assauts, car lorsqu'elle est tombée, c'est-à-dire lorsqu'elle a consenti au péché grave, l'âme est détournée de Dieu, à l'image de Satan.

Cependant, comme le démon ne peut prendre directement notre volonté, c'est-à-dire la faire consentir au mal sans nous demander notre avis, il agit sur les prises que lui offre notre être humain. Parmi ces

prises, ou points faibles, il existe tout particulièrement nos passions. Qu'est-ce qu'une passion ? C'est, d'après saint Thomas d'Aquin, une réaction de notre sensibilité mise en présence d'un objet au sens large : personne, situation, lieu, objet... Dans le vocabulaire moderne, on pourrait appeler cela un sentiment ou une émotion. Notons qu'elles se traduisent toujours physiquement (gorge serrée, estomac noué, joues qui rougissent, etc.), plus ou moins selon leur intensité, et qu'elles nous sont communes avec les animaux : eux aussi sont « passionnés ».

La plus fondamentale de toutes les passions est l'**amour**, complaisance première qui est comme la racine de laquelle sortent toutes les autres, car c'est en fonction d'elles que les autres se déterminent. Son contraire est la **haine**, qui, au lieu de complaisance, fait éprouver de la répulsion pour l'objet considéré.

ONZE PORTES A SURVEILLER (suite)

Si l'objet est aimé par la sensibilité mais n'est pas encore présent, c'est le **désir** qui va se mettre en marche. Si au contraire l'objet inspire le dégoût, ce sera l'**aversion** qui se réveillera, que l'on appelle aussi le dégoût.

Face à un objet possible à obtenir, l'**espoir** se fera sentir, tandis que le **désespoir** fera son apparition si l'objet est perçu comme hors d'atteinte. Si l'objet envisagé est un mal qui risque de m'être indrépendant, la **Crainte** pourra se faire sentir, à moins que l'**audace** ne nous donne l'énergie de surmonter ce mal ou cette difficulté. Une fois l'objet obtenu, la **joie** sera le partage de notre sensibilité, alors que la **tristesse** viendra

nous prendre si un mal nous est présent. La dernière passion, la **colère**, se met en marche lorsque nous percevons une injustice (réelle ou supposée) qu'il faut faire cesser. Prenons des exemples simples : un morceau de chocolat est posé sur la table : le désir s'éveille. Un homme est mis

en présence de son pire ennemi : immédiatement la passion de haine, et peut-être celle de colère, va se mettre en action. Quelqu'un apprend la mort d'un de ses amis proches : la tristesse le saisit.

A présent quel rapport entre les passions et le combat spirituel ? Il est aisé à constater : les passions sont autant de portes par lesquelles le démon peut venir solliciter notre volonté. **En effet, le démon peut mettre en action nos passions sans nous demander notre avis...** Ainsi face à un plaisir moralement désordonné, il pourra éveiller en nous le désir pour incliner notre volonté au consentement. Face à un défaut de notre prochain, il suscitera en nous la colère pour blesser la charité et la douceur. Face à un péché grave déjà commis, il nous murmurerà le déses-

poir... sans oublier qu'à chaque fois l'imagination se fera le relais de nos passions, et fournira les images qui entretiendront nos réactions. Elle aussi, hélas, est accessible au démon.

Remarquons toutefois que les passions ne font qu'incliner notre volonté, elles ne lui enlèvent pas sa liberté. Nous restons libres de résister à un sentiment de haine, même si ce sentiment refuse de s'en aller. Distinguons bien notre volonté et nos passions : **sentir n'est pas consentir.**

D'autre part nous avons tous ces onze passions, mais une passion est chez nous dominante (elle fonde

d'ailleurs notre tempérament).

Quel est l'émotion la plus fréquente au cours de la journée ? Une fois la réponse trouvée, nous tenons une bonne piste pour trouver notre défaut dominant, car celui-ci est toujours lié avec la passion dominante. Par exemple, une personne chez



qui la crainte est dominante sera facilement en proie à l'égoïsme et au repli sur soi. Il suffit alors (facile à dire...) de travailler à acquérir la vertu opposée à notre défaut dominant, en l'occurrence la confiance en Dieu, pour soumettre peu à peu la passion et corriger petit à petit le défaut. Travail de longue haleine, cela va sans dire.

Une résolution de Carême qui porte sur notre défaut dominant, décelé grâce à notre passion dominante, sera la plus efficace des résolutions, car de la maîtrise de nos passions dépend en grande partie la qualité de notre vie chrétienne.

Abbé Guillaume Scarcella

SEMAINE SAINTE

DIMANCHE DES RAMEAUX

2 avril 9h15 : Confessions
9h30 : Chapelet
10h00 : Bénédiction et procession des Rameaux
suivies de la Grand'Messe.

JEUDI SAINT

6 avril 18h30 : Confessions
19h00 : Messe Vespérale
Procession au reposoir,
Adoration jusqu'à 22h00 (confessions)

VENDREDI SAINT

Jeûne et abstinence

7 avril 15h00 : Chemin de la Croix suivi des confessions
18h30 : Reprise des confessions
19h00 : Fonction liturgique

SAMEDI SAINT

8 avril 21h30 : Confessions
22h00 : Veillée pascale et messe de la Vigile

DIMANCHE DE PÂQUES

9 avril 9h15 : Confessions
9h30 : Chapelet
10h00 : Grand'Messe de la Résurrection

CÉRÉMONIES 2023

Dimanche 4 juin

16 h 00 : Confirmations à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Dimanche 11 juin

10 h 00 : Premières Communions.

Dimanche 25 juin

10 h 00 : Communions Solennelles.

*Pour toute inscription,
prière de joindre,
une photocopie du certificat
de baptême ou
votre livret catholique.*

CARNET PAROISSIAL

A reçu la grâce du Baptême

Honoré LAIGLE

21 janvier 2023

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Jean CHAPUT (79 ans)

2 janvier 2023

A Avignon,

Jean-Paul BUFFET (80 ans)

10 mars 2023

Le dimanche

Grand'Messe à 10 h

Premier samedi du mois

Messe lue à 18 h 30

(sauf juillet et août)



Publication à périodicité indéterminée.

Abonnement sur participation libre

Directeur de la publication :

abbé Guillaume Scarcella

Saint-Martin-des-Gaules

10, rue Jules Ferry
93160 Noisy le Grand

DONS

**L'église Saint-Martin-des-Gaules
a toujours besoin de votre aide !**

Deux moyens privilégiés :

- **la prière** : offrez chaque jour une dizaine de votre chapelet pour la protection de la paroisse.
- **un don** :

- **par chèque** (à l'ordre de Saint-Martin-des-Gaules).

- **par virement automatique**,

mensuel ou trimestriel, qui apporte une aide régulière :

IBAN FR76 1751 5000 9208 5013 0966 526.

- **Donations et legs** : sont reçus en exonération de droits de mutation à titre gratuit en application de l'article 795-10 du Code général des impôts. Les bienfaiteurs désireux de consentir une libéralité testamentaire devront le faire à « Fraternité sacerdotale Saint-Pie X » avec mention : « Pour l'église Saint-Martin-des-Gaules ».

Reçu fiscal sur demande :

- Pour les particuliers : 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (un don de 100 €, vous coûtera seulement 34 €).

- Pour les entreprises, assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés : 60 % du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Merci de votre aide !

Dieu vous bénisse